



LANÇON - INFO

mars 2010 - n° 151

www.lancon-provence.fr

Bulletin Municipal d'Informations Brèves

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION

DU RESEAU D'EAU POTABLE

RUE CARNOT ET PARTIELLEMENT RUE REPUBLIQUE

La Communauté d'Agglomération AgglopoLe Provence, en collaboration avec la ville de Lançon, a décidé de réaliser des travaux de restructuration du réseau d'eau potable ainsi que la reprise des branchements, sous la rue Carnot (comprise entre la rue de la République et le boulevard Pasteur) et sous une partie de la rue de la République.

Cette opération s'effectue durant la période suivante :

depuis le 16 février et pour une durée de 2 mois environ.

Ces travaux entraînent la règlementation de la circulation automobile sur ces voies.

Conscientes de la gêne que ces travaux pourront occasionner aux riverains de ces parties de voies, la Communauté d'Agglomération ainsi que la ville de Lançon vous recommandent la plus grande prudence aux abords des zones de chantier et vous remercient d'avance pour votre compréhension.

CYCLO-CLUB LANÇONNAIS

PROMENADES À VÉLO

Le Cyclo-Club Lançonnais organise des promenades à vélo à allure modérée, ouvertes à tous, petits et grands. Distance maximum : 20 kilomètres.

Ces randonnées gratuites sont organisées tous les premiers samedis de chaque mois. Le départ est fixé à 15h, place du Champ de Mars (face Mairie).

Les licenciés du Cyclo-Club Lançonnais encadreront les participants tout au long de la sortie. La sécurité est indiscutable : respect du code de la route, port du casque obligatoire, vélos en bon état. Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Pour prendre le temps de (re)découvrir les paysages, les sites de la région à la manière des cyclotouristes.

Renseignements : Patrick FILLET, Président du C.C.L. : 04.90.42.78.31

LE C.C.F.F. ET LES AMIS DE LÉA

Le C.C.F.F. organise une coupe de bois brûlés (tronçonnage et nettoyage), sur les parcelles communales ravagées par l'incendie de l'été dernier, (entre la D113 et la Cadetière), au profit de l'association « Tous Les Amis de Léa », dont la Présidente est Mme Sylvaine JEANNIN, le samedi 20 mars.

Les bénévoles désireux d'y participer sont invités à prendre contact avec le responsable du C.C.F.F., Richard VERVISCH : 04.90.42.70.99 - 06.77.87.44.30.

I N F O S M A I R I E

CONSEIL MUNICIPAL

RECTIFICATIF

Lançon-Info n° 150 de février 2010 ; Compte rendu du Conseil Municipal du 13 janvier ; Délibération n°3 (indemnités allouées au x Elus) ; il faut lire :

« de façon à ce que tous les Conseillers Municipaux porteurs d'une délégation soient indemnisés au même titre que les Adjoints, ces derniers renoncent à 150 € chacun et le Maire à **40,69 %** de son indemnité » (corriger 59,31 %).

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mercredi 24 mars, à 19h.

MISE AU POINT

Le groupe scolaire des Pinèdes n'a été livré, il est vrai, que partiellement en septembre 2009. C'était cela ou ne pas faire la rentrée. Nous avons choisi de faire la rentrée !

Les derniers ajustements, pas toujours faciles, en termes d'affectation d'élèves et de carte scolaire, ont été rendus délicats par le risque de fermeture de classes aux écoles Marie Mauron et Moulin de Laure, si l'on n'y prenait pas garde.

Quant au coût du groupe scolaire, en voici l'historique et le détail :

- le concours a été lancé sur la base d'un montant de travaux de 3 753 400 € HT pour la construction d'une école de 7 classes permettant une extension ultérieure de 12 classes ;
- l'évaluation « travaux » du maître d'œuvre au niveau A.P.S. (Avant Projet Sommaire) était de 3 895 000 € HT pour 12 classes immédiatement livrables ;
- l'évaluation « travaux » du maître d'œuvre au niveau A.P.D. (Avant Projet Définitif) était de 4 203 370 € HT ;
- après mise au point définitive du projet pour la consultation des entreprises, cette évaluation a été portée à 4 647 843 € HT ;
- les marchés ont été attribués pour un montant global de 4 754 086 € HT ;
- les avenants aux marchés de travaux, demandés par nos soins pour améliorer le projet, ont conduit à porter le montant global de ceux-ci à 5 108 302 € HT (dont 101 837 € d'actualisation des marchés), soit +5,24 % ;
- à ces montants, il faut ajouter le coût de la maîtrise d'œuvre, 693 440 € HT (y compris trois avenants pour l'Architecte), et des dépenses annexes (acquisitions, frais de concours, de publicité, de publication, de géomètre, branchements, contrôles divers) pour un montant de 508 059 € HT ;
- le coût total de l'opération est donc de 6 306 802 € HT.

Tous ces chiffres, ainsi que le contenu des avenants, sont consultables en Mairie, auprès du secrétariat de la Direction des Services Techniques.

PREUVES DE NATIONALITÉ

Carte Nationale d'Identité plastifiée ou Passeport Électronique suffiront

Le ministre de l'Intérieur a assuré, le 10 février dernier, à l'Assemblée nationale, que la présentation d'une carte nationale d'identité (CNI) plastifiée ou un passeport électronique suffiront à prouver sa nationalité française pour renouveler ses papiers.

Le ministre, qui répondait à Annick GIRARDIN (PRG, Saint-Pierre-et-Miquelon) à propos des difficultés rencontrées par les personnes nées à l'étranger ou de parents étrangers lors du renouvellement de leurs documents d'identité, a reconnu qu'il existait «encore, ici ou là, quelques tracasseries parfaitement inacceptables». Pour y remédier, le ministre a adressé aux préfets «de nouvelles instructions écrites», a-t-il dit, prescrivant que, désormais, «une CNI plastifiée ou un passeport électronique suffira comme preuve (de nationalité) pour obtenir le renouvellement de ces documents».

Il a également demandé aux préfets de réunir «les cadres et agents de guichet pour les informer» de ces nouvelles dispositions. Enfin, «dans les tout prochains jours, je saisisrai le Conseil d'Etat pour qu'un décret reprenne tout ce que je viens de dire», a promis le ministre de l'Intérieur.

CHANGEMENT DE NOM

Informé en une seule fois plusieurs administrations

Mariage ou divorce, entre ces deux événements de vie, rien de commun ou presque : se pose la question du changement de nom d'usage. Depuis un an, un service ouvert sur le compte personnel des démarches en ligne www.mon.service-public.fr permet d'informer en quelques clics plusieurs administrations d'un changement de son nom d'usage. Facile à utiliser, pratique, gratuit, ce service simplifie les démarches des usagers et offre la garantie de n'oublier aucune administration.

Grâce à un compte personnalisé et entièrement sécurisé, la personne concernée effectue l'ensemble de ses démarches en ligne et peut ainsi indiquer son changement de nom d'usage en une seule fois. Elle a, de plus, la possibilité d'enregistrer l'ensemble de ses pièces justificatives numérisées (carte d'identité, passeport, carte grise, justificatif de domicile, etc.) dans un espace de stockage sécurisé. Un vrai soulagement mais aussi une plus grande efficacité dans la relation entre l'utilisateur et l'administration.

DÉPART À LA RETRAITE

Après le Major MANSENCAUT, il y a quelques semaines, c'est au tour du Capitaine Alain FAUTRERO, Commandant la Brigade de Gendarmerie, de prendre une retraite bien méritée, après une longue et fructueuse carrière dédiée à la population et au service de l'Etat.

Le 31 janvier dernier, le Commandant FAUTRERO a salué ses équipiers et tiré la porte de son bureau, après quelque sept années passées à Lançon. Le 19 février, c'est entouré de sa famille, de ses amis, de ses collaborateurs, et en présence de nombreuses personnalités et invités qu'une réception pleine d'émotion s'est déroulée. Bonne longue et heureuse retraite, Capitaine !

E T A T C I V I L

NAISSANCES

La Municipalité souhaite la bienvenue à :

Clément GAUTHIER	le 11 décembre 2009
Hadrien PARES	le 14 janvier
Alban Valentin Lilian AVENOL	le 16 janvier
Maéli BENHARRATS	le 18 janvier
Lohan Yves Germain BEDUER	le 18 janvier
Emma Kathleen Maeva DELACRUZ	le 19 janvier
Maéva Christiane Antoinette ROSSETTO	le 26 janvier
Angéline Emilie Josy CARROZZA	le 26 janvier
Thomas Pierre RUIS	le 30 janvier
Lucas Alain RUIS	le 30 janvier
Naëlle DAURIAT	le 30 janvier
Anna Emmanuelle LARTIGUE	le 31 janvier
Randy AUBERT	le 2 février
Dany Jean-Claude Emile VAN CLEEMPUT	le 3 février
Luca Lorik BONNE	le 3 février
Silia GIACALONE	le 3 février
Baptiste JOLY	le 5 février
Pierre Alexis CAPOWIEZ	le 10 février
Marius Jacky Ghislain POULAIN	le 12 février

DÉCÈS

La Municipalité présente ses condoléances aux familles de :

Andrée DUPUIS née MOLL	le 21 janvier
Christine RIPERT née BERTHON	le 21 janvier
Béatrice BELMONTE née SAGEDER	le 22 janvier
Pierre ALACCHI	le 25 janvier
Raymond PAUL	le 27 janvier
Roger RICARD	le 30 janvier
Jeannine LEFRANC née PRUDHON	le 1 ^{er} février
Roger LABAUTIERE	le 5 février
Annonciade PIGNOL née CROCI	le 9 février
Rafaéla ANDRÈS née PALACIOS	le 12 février
Jeanne HOURIEZ née HONORÉ	le 15 février
Henriette JORDAN VITORIA née JOURDAN	le 18 février

Roger RICARD, décédé le 30 janvier, a été Président de l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Instruction Laïque, de 1966 à 1972. Avec Jeannot HONORÉ, Louis LEMAIRE, Pierrot VANNI, il a vaillamment illustré l'action pionnière de ces bénévoles, qui se réunissaient à leur domicile ou dans la salle à manger du Bar Honoré. Autres temps !

ENQUÊTE PUBLIQUE
SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE
Du lundi 22 mars au vendredi 23 avril

Suite à la demande d'autorisation présentée par la société du Canal de Provence au titre des articles L 214-1 à L 214-6 du Code de l'Environnement issus de la loi sur l'Eau, en vue de procéder à des opérations de vidange entraînant des rejets aqueux sur le pourtour de l'Etang de Berre, la Préfecture a décidé l'ouverture d'une enquête publique.

Elle se déroulera du lundi 22 mars au vendredi 23 avril inclus, en mairies de Berre l'Etang, Velaux, Lançon, Les Pennes Mirabeau, Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Saint Mitre-les-Remparts, Istres et Saint Chamas.

Les permanences de Monsieur Alain CREPAUX, commissaire-enquêteur, en mairie de Lançon auront lieu les vendredi 26 mars, de 9h à 12h, et mercredi 14 avril, de 14h à 17h, en salle du Conseil Municipal.

INFO C.C.A.S.

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ – PASS FONCIER

En 2009, la Commune de Lançon-Provence s'est engagée à aider les futurs propriétaires dans leur premier achat immobilier par la mise en place du dispositif PASS FONCIER en partenariat avec l'UNICIL.

Le dispositif PASS FONCIER est un nouveau dispositif mis en place par l'Etat afin d'aider les futurs propriétaires dans leur premier achat immobilier. En fonction de la composition familiale, la commune alloue au ménage une aide de 3 000 € ou 4 000 €. De plus, la TVA appliquée sur le bâti est de 5,5% au lieu de 19,6%. Une sécurisation de l'acquéreur en cas de défaillance ainsi que son relogement sont pris en charge par l'UNICIL.

Pour pouvoir en bénéficier il faut :

- ne pas être déjà propriétaire d'un bien immobilier, c'est-à-dire *être primo-accédant* ;
- remplir les conditions d'obtention du *Prêt à taux 0%* (voir avec sa banque)

Sur la commune de Lançon-Provence, un partenariat a été mis en place avec l'entrepreneur KHOR IMMOBILIER, les maisons sont situées au « Clos des Coccinelles », rue des Ferrages. Ce sont des villas mitoyennes T3/T4 de 80 m² à 90 m². En collaboration avec l'UNICIL, le C.C.A.S. de Lançon a relayé l'information auprès des ménages en recherche de logement et intéressés par l'accession à la propriété. A ce jour, six familles ont souscrits au PASS FONCIER pour le Clos des Coccinelles, dont trois sont lançonnaises.

NUMERO D'APPEL D'URGENCE UNIQUE EUROPEEN, LE 112

Malgré une légère amélioration, trois Européens sur quatre ignorent encore qu'ils peuvent composer le 112 en cas d'urgence pour appeler la police, les pompiers ou les services médicaux, depuis chez eux ou n'importe quel pays de l'Union européenne. Avoir le réflexe de composer ce numéro unique, désormais opérationnel dans toute l'Union, pourrait sauver des vies et réduire la gravité des blessures.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les lampes à basse consommation, économiques et recyclables

Les ampoules à économie d'énergie dites LBC (Lampes Basse Consommation) ou fluocompactes, viennent remplacer celles à incandescence. Cette tendance se poursuit car le *Grenelle de l'Environnement* a préconisé l'arrêt des ventes en magasin des ampoules d'une puissance supérieure ou égale à 100 watts, de classe énergétique D, E, F ou G fin juin 2009.

Ces ampoules de nouvelle catégorie consomment jusqu'à 5 fois moins d'électricité que les ampoules classiques et durent jusqu'à 10 fois plus longtemps.

Mais il faut savoir que les lampes fluorescentes sont classées comme déchets dangereux. Donc il ne faut ni les casser ni les jeter à la poubelle. Rapportez vos lampes à économie d'énergie au distributeur, qui est tenu de les reprendre et de les remettre à une entreprise spécialisée. En effet, cette catégorie de déchet bénéficie d'une filière de recyclage (Recylum) qui se charge de les recycler dans les conditions économiques et environnementales du moment. Leurs composants (mercure, poudre fluorescente, aluminium et verre) peuvent être totalemtent recyclés.

Par votre vigilance, vous participez ainsi à la protection de l'environnement.

Pour plus d'informations : www.recylum.com, info@recylum.com,

Agglopoie Provence, Service Collecte et Traitement des Déchets Ménagers, 04.90.44.77.90

TOUT SUR L'ENVIRONNEMENT

Pour son ouverture, www.toutsurlenvironnement.fr, le portail de l'information publique environnementale compte déjà plus de 16 000 ressources grâce à la mobilisation de plus de 100 organismes publics.

Les informations concernent notamment l'état de l'environnement, les pressions qu'il subit, les actions qui visent à le protéger, ou encore son impact sur la santé, ainsi que la réglementation en vigueur.

Les fonctionnalités du portail évolueront afin de répondre au mieux à son objectif principal : faciliter la recherche et l'accès à l'information publique environnementale. Vos remarques, recueillies dans la rubrique « votre avis », seront d'une aide précieuse.

PRÉVENIR LES INCENDIES DOMESTIQUES

Face aux incendies domestiques responsables de 800 décès et de 10 000 blessés par an, le site " www.prevention-incendie.gouv.fr " apporte aux internautes tout ce qu'il faut savoir sur les moyens de prévention et les gestes qui sauvent en cas d'incendie.

Dans la rubrique "Anticiper les incendies" sont détaillés les trois axes de prévention :

- * Comment éviter les risques dans les différents espaces de la maison, mais aussi comment sensibiliser les enfants au risque incendie ;
- * Comment détecter les incendies à temps (détecteurs de fumée) ;
- * Comment réagir efficacement selon la nature du feu, quels sont les premiers soins à prodiguer et comment alerter les secours (appel du 18 ou du 112).

D'autres rubriques sont à votre disposition (risques, lois, assurances ...)

CLASSEC
STAGES D'ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

Le Classec propose, durant la deuxième semaine des vacances de Pâques, des stages d'activités sportives tels que : tennis, roller, sports collectifs, escalade... ; et d'activités culturelles tels que : mosaïque, échecs, ... ; soit du 12 au 16 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h (possibilité d'accueil le matin et le soir et de cantine).

Attention ! Les places sont limitées à 12 enfants par demi-journée.

Les inscriptions seront prises à partir du lundi 15 mars à l'accueil du Classec.

Pour toute information complémentaire, contacter Christine FIANDRA, responsable des stages, à l'adresse suivante : ascslclassec@laposte.net
Les photos des derniers stages sont sur le site www.classec.net

LA FORMATION BAFA...prochainement au CLASSEC

Vous avez 17 ans et plus...

Vous souhaitez passer le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), diplôme reconnu par le ministère de la jeunesse et des sports pour l'encadrement des mineurs en accueils collectifs (centres de loisirs et centres de vacances)

Du 10 au 17 Avril 2010, le CLASSEC, en partenariat avec Familles Rurales, organise une session de formation générale B.A.F.A.

Cette formation se déroule en externat avec le repas de midi.

Pendant ces 8 jours de formation vous serez accueillis au Centre Marcel Pagnol et serez formés par une équipe de professionnels.

Les + de la formation :

- une implantation du stage dans une structure permanente d'animation ;
- l'opportunité d'un apprentissage directement en lien avec les publics ;
- la rencontre de professionnels de l'animation ;
- la possibilité d'exploiter un équipement conçu pour l'animation (salle de spectacle, salles d'activités, gymnase, dojo, ...) ;
- la possibilité d'intégrer, durant les vacances scolaires et/ou les mercredis, l'équipe d'animation du CLASSEC.

Tarif : 450 € (possibilité d'échelonnement, aide CAF et jeunesse et sports possibles – renseignements sur le dossier d'inscription)

Renseignements et inscriptions

CLASSEC-avenue François Mitterrand- Tél : 04 90 42 85 99 – www.classec.net

LES AUTRES STAGES DU CLASSEC

- Samedi 13 mars : stage de danse africaine, de 14h30 à 17h, à l'Auditorium, avec Sylvie TORTORICCI, professeur de yoga et danse orientale du CLASSEC, et musiciens. 15 €uros/adhérents.
- Samedi 27 mars : stage de 'self défense', de 14 à 16h, au dojo, réservé aux femmes. 3 €uros/adhérentes.
- Samedi 27 mars : kermesse de la section 'Tir à l'Arc', au gymnase, organisée par Cyril CASSEMICHE et Andréa HUAU, à partir de 14h.
- Samedi 13 et dimanche 14 mars : formation 'Ayurveda', toute la journée, avec Yves ECKERT, intervenant, 25 ans de formations en techniques de massage. Le massage ayurvédique s'appuie sur les techniques de la médecine traditionnelle indienne. Il repose sur la connaissance plurimillénaire du Véda et amène de multiples bienfaits au niveau physique et mental. Il est doux et tonique, relaxant et énergétique. Renseignements et inscriptions auprès de Jean-Philippe COMPAN, professeur d'Aïkido et 'Eveil et Bien-être', Tél. : 06.60.90.36.90 - shinkwang@neuf.fr - 90 €uros/personne le week-end complet

UN ŒIL SUR LES CLUBS

Hand Ball

Samedi 23 janvier, les filles ont gagné 13 à 9 contre l'ASPTT de Marseille.

Les jeunes sont allés voir le match France-Serbie et ont passé une super soirée malgré la défaite.

Samedi 29 Janvier, victoire des adultes (28 à 19) contre Marignane. Depuis le début de la saison, 6 matchs gagnés, 1 nul.

Yoga

30 janvier, le stage s'est déroulé avec 8 personnes dans une ambiance zen.

Eveil et Bien-Etre

Les stages proposés depuis le début de l'année par Jean-Philippe COMPAN, professeur d'Aïkido et Eveil et Bien-Etre, plaisent beaucoup et sont suivis régulièrement par ses adeptes.

L'après-midi de "rééquilibrage énergétique" du 31 Janvier affichait encore complet.

Mosaïque

Du 8 au 12 février au matin, ce stage a été suivi par 5 adhérentes du CLASSEC qui ont fait de belles réalisations.

Twirling

- Au championnat du monde, Marion SABATIER est arrivée 1^{ère} en catégorie supérieure cadette en solo 1 bâton, 2^{ème} en catégorie danse solo.

- Marjorie VIGNE s'est classée 3^{ème} au championnat du monde en avril 2009 à Gent en Belgique, 3^{ème} en solo 1 bâton, et 4^{ème} en solo catégorie supérieure sénior à la compétition '7ème coupe du millénaire Open International' à Montargis les 7 et 8 novembre 2009.

Une compétition s'est déroulée à Vedène le 21 février (Open du Grand Avignon), les résultats ne sont pas encore connus.

Activités Sportives et Culturelles

Les stages des 8 au 12 février, organisés par Christine FIANDRA, se sont bien déroulés, avec 9 enfants le matin et 12 l'après-midi (effectif maximum) de 6,5 ans à 10,5 ans.

Retrouvez renseignements, informations et photos sur le site [www. classec.net](http://www.classec.net)

CARNAVAL - RETROSPECTIVE

Entre les flocons, le soleil a illuminé avec bonheur la sortie du Carnaval, ce dimanche 14 février après-midi. Au milieu de formations musicales variées ont défilé les associations suivantes : A.C.E.S. et le char 'tigre' sur le thème 'Indiana Jones' ; A.C.C.L. et sa scène de chasse toute particulière au sanglier ; A.P.E. et C.I.Q. des Baïsses avec le char de la 'fontaine' ; A.P.E. Sibourg et sa version des 'révoltés du Bounty' ; A.P.E. Village et les 'Barbapapas' ; La BergeriX et ses gallo-lançonnais ; le C.C.F.F. et son train 'romance' ; le C.M.J. aux couleurs de l'Europe ; le Comité des Fêtes et son Dalton-Caramentran sacrifié ; le foyer Escapade avec son char 'lampe' ; la compagnie Estock Fish sur ses célèbres échasses ; les corsaires de Topik ; les Souris Vertes avec un char représentant un kiosque ; et la Confrérie du Taulet qui crée la surprise chaque année, auquel s'ajoute le groupe des féminines, avec 'Le Radeau des Fées du Taulet'.

Il convient de noter une forte participation des enfants cette année, que la Municipalité remercie tout particulièrement.

C'est un show « Cloclo » qui a clôturé ce traditionnel rendez-vous festif, au gymnase, pendant l'apéritif offert en remerciement aux acteurs de cette édition 2010.

La veille, la Confrérie du Taulet a reçu un accueil chaleureux de la part des Lançonnais qui leur ont ouvert leur porte, à l'occasion de leur quête tout droit sortie des greniers de leurs grands-pères ...

Un grand merci à tous.

COURSE CYCLISTE LA MULTIPÔLE

Samedi 27 et dimanche 28 mars

La course cycliste de la Multipôle de l'Etang de Berre, dont c'est la 10^{ème} édition, passera par Lançon, tout comme les années précédentes. Cette inter régionale de deuxième catégorie est composée de licenciés de 2^{ème}, 3^{ème} catégories et juniors par équipes. Elle se déroulera en trois temps : 1 – une étape de 88 km entre Péliissanne et Salon le samedi dès 14h30 ; 2- un contre la montre individuel de 5,2 km entre Rognac et Velaux le dimanche à partir de 8h30 ; 3- une course en ligne de 107 km dès 14h30 de Berre à Berre.

Les passages sur Lançon

☞ Samedi 27 mars : Carrefour des Quatre Termes 14h52, D17 Caseneuve 14h57, D17/D572 par Péliissanne et La Barben (trois tours de circuit) ; D15 Lançon vers D70f Cornillon 16h23.

☞ Dimanche 28 mars : D19 Sibourg 15h07, D15 Lançon vers Cornillon 15h25.

C. I. Q. SIBOURG

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 février 2010

Cette Assemblée Générale s'est tenue en présence de Monsieur le Maire, de deux élus de Sibourg, des présidents du C.C.F.F., du C.I.Q. des Baïsses et de celui du village, de l'A.P.E. de Sibourg et des représentants d'Environnement Lançonnais, et d'Agglopoie Provence en la personne de Madame LETOURNEUR, devant une assistance fournie.

Au cours du rapport d'activité présenté par le président Patrick ARCHIERI, ont été énoncées les différentes interventions du C.I.Q. dans les réunions des Commissions Locales d'Information et de Surveillance relatives aux sites ORTEC et à celui de La Vautubière. Au vu des nombreux dysfonctionnements constatés dans les précédentes exploitations, le C.I.Q. s'oppose fermement au nouveau projet de traitement de terres polluées qu'ORTEC veut installer à la place de l'actuel centre de compostage, tout comme il s'oppose à une éventuelle reprise de l'activité du sécheur de boues urbaines dont le « bilan carbone » est déplorable. Le C.I.Q. a dû également dénoncer le projet d'un nouveau site d'enfouissement dans l'enceinte de l'actuel CDSU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) (décharge) de La Fare dont l'activité aurait gravement accru les nuisances olfactives et leur impact sanitaire sur le quartier. Le C.I.Q. se félicite de l'abandon officiel de ce projet dont Agglopoie Provence ignorait l'existence !

Les résultats de l'étude acoustique, en vue d'une éventuelle protection le long de la portion de l'A7, en bordure de Sibourg, ne sont pas encore exploitables par le C.E.T.E. (Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement) qui attend un complément d'informations de la part des A.S.F. (Autoroutes du Sud de la France). Le C.I.Q. compte sur l'intervention de Monsieur le Maire pour que ces informations soient transmises rapidement.

Le C.I.Q. a participé à la collecte organisée pour acheter un fauteuil roulant à la petite Léa BENHAMOU, en versant un don de 200€.

L'annonce de la reprise du local de la supérette, début avril prochain, par deux artisans boulangers-pâtisseries chevronnés, a été l'un des moments forts de cette réunion. Messieurs ORTHION et BÉLANGER (compagnons du Tour de France) vont non seulement développer la fabrication de pains, viennoiseries et pâtisseries de qualité, mais aussi ouvrir un salon de thé, ce qui fera de « la supérette », un lieu de vie convivial. En clôture de réunion, ils ont donné à l'assistance, une magistrale démonstration de leur savoir-faire, en offrant un choix important et fourni de succulentes mignardises. Avis aux amateurs de saveurs authentiques !

cisibourg@hotmail.fr

Page réservée aux élus de l'opposition
Les élus du groupe « **Tous ensemble pour Lançon** »

REMANIEMENT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

(Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas pu nous exprimer dans le dernier Lançon-Info)

- Conseil Municipal du 13 janvier 2010

Malgré tous les bons vœux, il semble que l'année 2010 commence plutôt mal pour l'équipe municipale actuelle.

Lors du conseil du 13 janvier dernier, Georges VIRLOGEUX, Maire de notre commune a dû se séparer de son premier adjoint, Marcel CASTELLANI, après lui avoir retiré sa délégation d'adjoint à l'urbanisme et sa délégation auprès d'Agglopoles Provence. Monsieur le Maire a presque oublié d'expliquer les raisons exactes d'une telle décision.

SE SEPARER DE SON PREMIER ADJOINT N'EST PAS UNE DECISION ANODINE !

Des différents relatifs aux méthodes de travail ont été avoués par Monsieur le Maire !

Mais cet acte ne cache-t-il pas des problèmes plus graves ? ? ?

Monsieur Castellani étant absent pour des raisons professionnelles ce soir là, l'assistance nombreuse n'a pas pu avoir sa version des faits.

Quoiqu'il en soit, nous souhaitons aux nouveaux promus : Martine ESCANUELA, première adjointe, Frédéric MONNOT, adjoint à l'urbanisme et Charles PIRIS délégué de la communauté d'agglomération, d'avoir "la bonne méthode".

- Le Régional du 27 janvier 2010

Explication de Monsieur CASTELLANI dans ce journal :

Nous sommes très surpris d'apprendre que Monsieur CASTELLANI n'avait de cesse depuis des mois d'alerter M. le Maire sur la gestion peu rassurante des finances de notre commune et sur les mauvais choix faits en matière d'urbanisation.

En effet, cela fait des années que nous dénonçons cet état de faits et que nous alertons nos concitoyens sur cette gestion. C'est notre rôle d'opposition !

Mais pendant tous ce temps M. CASTELLANI, au cœur du pouvoir, n'a pas arrêté de défendre publiquement cette "mauvaise gestion" (dans les conseils municipaux, les différentes commissions, et assemblées générales), et nul doute qu'il continuerait de le faire s'il n'avait pas été évincé !

LES LANCONNAIS JUGERONT !

Lançon Info n°151 – Bulletin Municipal d'Informations Brèves – mars 2010

Editeur : **Mairie de Lançon-Provence, Place du Champ de Mars, 13680 Lançon-Provence**

Directeur de publication : **M. Georges VIRLOGEUX, Maire de Lançon-Provence**

Reprographie : Mairie de Lançon-Provence

Dépôt légal : 12/05/2000

Première année de publication : 1995

Tirage : 3 200 exemplaires

A G E N D A D E M A R S

samedi 13 mars

- La Nuit du Cinéma : le film historique
Salle Honoré, 19h, La Bergerie
- Stage de danse africaine
Auditorium, de 14h30 à 17h, Classec
- Stage Eveil Energétique
Salle Dojo, toute la journée, Classec

dimanche 14 mars

- Elections Régionales, 1^{er} tour
Bureaux de vote de la Commune (8)
de 8h à 18h
- Stage Eveil Energétique
Salle Dojo, toute la journée, Classec

du lundi 15 au samedi 27 mars

Exposition Peintures Loïc Pons
Avec **Vernissage** le vendredi 19 mars
Foyer Jacques Auffret, 18h30

mercredi 17 mars

Soirée-Débat : La Fraternité
Salle Honoré, 20h30, La Bergerie

samedi 20 mars

- Loto de l'A. P. E. Village
Auditorium, 14h30
- Le Printemps des Poètes :
Poèmes et Chants « Couleur Femme »
Chapelle St Cyr, 21h, La Bergerie

dimanche 21 mars

- Elections Régionales, 2^{ème} tour
Bureaux de vote de la Commune (8)
de 8h à 18h
- 16^{ème} Rallye Mise en Jantes

Départ du Val de Sibourg à 9h
Lançon Auto Moto Collection

samedi 27 mars

- Kermesse du Tir à l'Arc
Gymnase du Classec, tout l'après-midi
- Carnaval aux Baïsses, à 14h
A.P.E. et C.I.Q. des Baïsses
- Spectacle de Chansons Françaises
Avec « Otilie »

Auditorium, 21h, Classec

- Multipole de l'Etang de Berre
Course cycliste

4 Termes 14h52, D15 16h23

dimanche 28 mars

- Assemblée Générale

Auditorium, 9h

Collectif Provençal, M. LAURENT

- Réunion de la Section Randonnée
Foyer Jacques Auffret, 19h, Classec

- Multipole de l'Etang de Berre
Course cycliste

Sibourg 15h07, D15 15h25

lundi 29 mars

Collecte de Sang

Auditorium, de 15h à 19h30

Amicale pour le Don de Sang Bénévole

vendredi 2 avril

Conférence : la Renaissance à table
Salle Honoré, 21h, La Bergerie

ACTUALISATION GUIDE ANNUAIRE

Afin de diffuser l'information la plus précise possible, nous vous informons régulièrement des corrections à apporter à l'annuaire économique contenu dans votre guide pratique 2008 :

p.32 : dans *Alimentation/Produits régionaux*, supprimer « Au bien-être lançonnais »

p.33 : dans *Salon de Coiffure*, noter les modifications de « Coiffure Chantal » : 1) ouvert en nocturne jusqu'à 20h les mardi et vendredi sur rendez-vous ; 2) à domicile sur rendez-vous. 5 place Wolff, Tél. : 04.90.42.82.84 ou 06.71.40.89.67

p.36 : dans *Presses et Bimbeloteries*, supprimer « Le Campus »

p.40 : dans *Taxi*, supprimer « Claude Peignier »

Accueil Mairie : 04 90 42 98 10 / communication@lancon-provence.fr

Retrouvez également l'annuaire économique en ligne sur www.lancon-provence.fr